

**16 octobre 2007**

## **Vendée nature, le festival de l'insolite**

Les organisateurs d'un festival français consacreront leur édition 2008 à la Gaspésie.

L'événement annuel, qui porte le nom de "Vendée nature, le festival de l'insolite", attire 80 mille visiteurs.

Ce festival met l'accent sur les beautés de la nature et se tient dans un secteur de la côte Ouest française, en bordure de l'océan Atlantique.

La Conférence régionale des élus de la Gaspésie a piloté une mission économique en Vendée du 5 au 12 septembre.

Le président de la Conférence régionale des élus, Bertrand Berger, explique que la nature de la Gaspésie sera mise en valeur lors de cet événement.

La Société des établissements de plein air du Québec, qui gère les parcs nationaux, collaborera avec les organisateurs du festival vendéen.

Vendée nature, le Festival de l'insolite se déroule habituellement au début du mois d'avril. [CIEU-FM](#)

## **Salaires des maires : généreuses augmentations**

**À quelques semaines de la présentation des prévisions budgétaires pour 2008, des maires de la Gaspésie s'accordent d'importantes hausses salariales. Les mairesses de Sainte-Anne-des-Monts (Micheline Pelletier) et de New Richmond (Nicole Appleby) verront leur rémunération augmenter de façon importante, une situation amplement justifiée, rétorquent-elles.**

Mme Pelletier voit son salaire passer de 12 000 \$ à 18 600 \$ par année sans compter l'allocation de dépenses, alors que Mme Appleby touchera une rémunération globale de 44 749 \$, ayant prévu une augmentation de 5000 \$ par année depuis 2005.

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par règlement, fixer la rémunération de son maire ou préfet et de ses autres membres. L'adoption du règlement doit être faite au cours d'une séance régulière du conseil et être précédée de la présentation d'un projet de règlement et de la publication d'un avis public. Cela a été le cas pour nos deux municipalités concernées dans ce dossier. « Ce sont surtout les très petites municipalités de la Gaspésie qui ne se dotent pas d'un tel règlement », note Michel Gionest, directeur régional du ministère des Affaires municipales et des Régions.

Avec ou sans règlement, la Loi prévoit que la rémunération annuelle minimale que doit recevoir un conseiller doit être égale au tiers de la rémunération annuelle

minimale que doit recevoir le maire. Ce plancher salarial du maire est établi en fonction du nombre d'habitants de la municipalité.

Ainsi, les élus de Sainte-Anne-des-Monts se sont voté récemment une hausse salariale de 55 %, rétroactive au 1er janvier 2007. Concrètement, la rémunération de base de la mairesse Micheline Pelletier passe de 12 000 \$ à 18 600 \$, alors que son allocation de dépenses passe de 6000 \$ à 9300 \$, pour une rémunération annuelle totale de 27 900 \$. Règle générale, l'allocation de dépenses est fixée à 50 % de la rémunération de base. Les conseillers, eux, voient leur rémunération totale passer de 6000 \$ à 9300 \$.

Visiblement irritée par nos nombreuses questions, Mme Pelletier justifie cette augmentation par le fait que les salaires n'avaient pas été majorés depuis 11 ans. Cette hausse, dit-elle, a été établie en fonction de la population (6772 citoyens), de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, du budget de la municipalité (8 millions \$) et d'études. Quand on lui demande de justifier une hausse de 55 % d'un seul coup, alors que l'économie de sa région est en lambeaux, Mme Pelletier explose littéralement. «Ça n'a rien à voir! La pauvreté de la population n'a rien à voir avec le salaire du maire qui doit être fixé en fonction de son emploi. Je travaille à temps plein. Ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'on ne doit pas payer le monde! Voulez-vous qu'on perpétue la pauvreté? Et normalement, je devrais gagner plus que ça, ce n'est pas encore suffisant! » En appui, elle affirme que des élus représentant des municipalités plus petites reçoivent des salaires plus élevés que le sien. Vérification faite.

À New Richmond, qui compte 3748 habitants et un budget de 5 M \$, la mairesse Nicole Appleby a obtenu, par règlement adopté en 2004, une hausse de son salaire de base de 5000\$ en 2005, en 2006 et en 2007. Une autre tranche de 5000 \$ s'ajoutera en 2008. Cette année, sa rémunération totale est de 44 749 \$, soit 30 731 \$ en salaire et 14 018 \$ en allocation de dépenses. Les conseillers obtiennent une hausse en fonction du taux d'inflation. Mme Appleby justifie sa hausse salariale par le fait qu'elle travaille à temps plein. Nous avons confronté Mme Appleby à certaines de nos constatations. Soit que son salaire est à peine moins élevé que celui du maire de Gaspé, François Roussy (48 664 \$), alors que le budget et la population de Gaspé sont quatre fois plus élevés que ceux de New Richmond. Qu'elle gagne près de 9000 \$ de plus que le maire de Chandler, Claude Cyr, une ville deux fois plus peuplée avec un budget de 10 M \$. « Un salaire, c'est un salaire, réplique-t-elle. Dans deux ans, quand je vais prendre ma retraite, il y a des jeunes intéressés à se présenter pour faire avancer la Ville à temps plein. ».

Le porte-parole régional du ministère, Michel Gionest, trouve « délicat » de commenter ces hausses « parce que ce sont des prérogatives des municipalités ».

**Le Soleil**

## **Les villes de la région se serrent les coudes**

À l'initiative de la Ville de Rimouski, 14 villes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie forment une nouvelle coalition pour afficher leur solidarité dans différents dossiers

communs.

Parmi ces dossiers, notons les crédits d'impôts aux régions ressources, le développement durable, la production d'un bulletin de nouvelles télévisé par Radio-Canada dans l'Est du Québec, l'appui à la candidature de Rivière-du-Loup pour les Jeux du Québec de l'été 2010 et l'appui à Rimouski pour la présentation de la coupe Memorial.

Les villes concernées sont Amqui, Bonaventure, Cabano, Dégelis, La Pocatière, Matane, Métis-sur-mer, Mont-Joli, Notre-Dame-du-Lac, Paspébiac, Pohénégamook, Rimouski, Rivière-du-Loup et Saint-Pascal.

Dans le cadre de cette démarche de concertation régionale, les villes en question s'engagent à: «Favoriser toute initiative susceptible de contribuer au développement durable des régions bas-laurentiennes et gaspésiennes, et s'appuyer mutuellement dans la poursuite de cet idéal; -Encourager les initiatives citoyennes favorables à la protection de l'environnement; -Soutenir un développement de l'énergie éolienne respectueux des gens et de l'environnement, dans un souci collectif de promotion des énergies renouvelables; -Valoriser la richesse des divers sites naturels (parcs, réserves, rivières à saumon, marais salant, etc) dans l'offre touristique régionale.» [Le Congrès Écho, Rimouski](#)

## **Pêcheries Norpro Solidarité de la dernière chance?**

Les élus des Îles-de-la-Madeleine espèrent toujours sauver Pêcheries Norpro.

Le maire Joel Arseneau demande une rencontre avec le ministre des Pêcheries Laurent Lessard et la ministre des Affaires municipales et responsable de la région, Nathalie Normandeau. Pour les élus des Îles, le sauvetage de Norpro de Havre-Aubert passe par une solution politique. « On n'accepte pas un rejet en bloc de la demande. On voudrait savoir de quelle façon on pourrait regarder ça avec une perspective de solution, de règlement », commente le maire.

Un plan de relance bonifié serait toutefois en préparation. Un nouvel investisseur qui pourrait même racheter l'usine sera aux Îles plus tard cette semaine. L'assemblée des actionnaires est prévue pour jeudi.

Deux fois en deux semaines, le ministre Laurent Lessard a dit non aux propositions de relance déposées par Pêcheries Norpro. Laurent Lessard rappelle que c'est la stratégie de gestion de la direction qui est responsable des déboires de Pêcheries Norpro.

Le conseiller municipal du Havre-Aubert, Gérard Verdier reconnaît que le gouvernement n'est pas responsable des problèmes de Norpro, mais ajoute qu'il s'agit d'une responsabilité gouvernementale d'aider les entreprises en difficulté.

### **Travailleurs et actionnaires**

Québec a refusé les demandes de garanties de prêts de 700 000 \$ notamment parce que les plans soumis n'incluaient aucun nouvel investissement privé.

Le député des Îles à l'Assemblée nationale, Maxime Arseneau, défend l'entreprise. Il rappelle que Norpro est une société composée de 96 actionnaires qui sont pour la plupart des pêcheurs, des aides-pêcheurs ou des travailleurs d'usine. « Comment voulez-vous que les travailleurs d'usine qui travaillent à 9 \$ ou 10 \$ l'heure soient en mesure de faire un réinvestissement massif comme le souhaiterait le gouvernement? », demande le député Arseneau.

Plusieurs de ces travailleurs, en chômage forcé, n'auront même pas droit aux prestations d'assurance-emploi si l'usine de transformation de produits marins demeure fermée cet automne. [Radio-Canada](#)

## **Rentrée parlementaire, le PQ mise sur la crise forestière**

La priorité du Parti Québécois pour la rentrée parlementaire qui débute, mardi, sera la crise forestière. Pour le député de Gaspé, Guy Lelièvre, le gouvernement Charest doit donner le coup de pouce nécessaire à l'application du rapport Genest, sur les tablettes depuis plus d'un an.

Rentrée parlementaire pour les 125 députés de l'Assemblée nationale. Pour le Parti québécois, la priorité sera la crise forestière. Avec 4 députés péquistes sur 5 en Gaspésie et aux Iles, difficile de passer à côté. Pour Guy Lelièvre, le gouvernement Charest devra présenter enfin des solutions qui permettront à l'industrie de se relever.

"Lorsqu'on nous a présenté le plan Genest, le gouvernement a été saisi d'une demande de 100 millions de dollars pour mettre en application le rapport Genest très rapidement, mais un an et quelques mois plus tard, les mesures ne sont toujours pas appliquées," déplore le député péquiste de Gaspé, Guy Lelièvre.

Pour le préfet de la MRC Côte-de-Gaspé, François Roussy, le gouvernement devra être plus ferme avec les industriels. Depuis 2 ans, la crise forestière a fait 21 mille chômeurs au Québec, plus de 500 en Gaspésie, selon le Parti Québécois.

"On est bien conscient que les industriels ont un gros mot à dire, mais il n'en demeure pas moins que le gouvernement devrait jusqu'à forcer la main des industriels pour trouver des solutions permanentes," affirme le maire de Gaspé, François Roussy.

Parmi les autres priorités sur la liste du Parti Québécois dans la région, il y a notamment une juste part des 30 milliards annoncés pour les infrastructures, des solutions pour l'industrie de la crevette et le maintien des avantages fiscaux pour les régions ressources.

Mais dans un contexte de 3<sup>ième</sup> parti à l'Assemblée nationale, c'est à se demander si les demandes du PQ auront du poids. Guy Lelièvre croit que l'arrivée en chambre de Pauline Marois fera la différence.

Guy Lelièvre: "Madame Marois connaît les rouages du parlementarisme depuis longtemps et je suis convaincu qu'avec madame Marois, les travaux à l'Assemblée nationale se dérouleront de façon différente."

Le maire de Gaspé fait partie des optimistes qui espèrent que le développement des régions primera sur toute partisanerie politique.

François Roussy: "On reconnaît bien que l'aspect politique a un impact sur le développement de projets. Mais j'espère qu'on est au-delà de cette dynamique politique, puis qu'on regarde vraiment le développement des régions de façon responsable." [CHAU-TVA](#)

## **Nathalie Normandeau répond aux sinistrés**

**La vice-première ministre du Québec assure que le décret adopté pour venir en aide aux sinistrés est meilleur à tout point de vue que celui du Saguenay en 1996.**

Nathalie Normandeau répond ainsi aux personnes qui trouvaient insuffisante les sommes d'argent annoncées et qui auraient l'intention d'effectuer un recours collectif. Selon elle, son gouvernement a déjà fait beaucoup plus qu'au Saguenay. Nathalie Normandeau avoue cependant que le décret ne peut tout payer. Elle a dirigé aussi une attaque en règle contre le député de Gaspé, Guy Lelièvre, l'accusant de mettre de l'huile sur le feu en ce qui a trait aux sinistrés pour se faire du capital politique, lui qui est en manque de visibilité dans ce dossier.

Rappelons que le gouvernement a débloqué 16 millions pour venir en aide aux sinistrés des inondations du mois août dernier. [Radio-Gaspésie](#)

## **Aide mieux ciblée**

La Fédération québécoise des municipalités avance une nouvelle proposition pour tenter de régler les discordes sur l'aide fiscale accordées aux entreprises situées dans les régions ressources.

Ce dossier oppose les régions ressources qui souhaitent le maintien de l'aide fiscale gouvernementale et les régions centrales qui voient en cette aide de la concurrence déloyale.

La FQM suggère au gouvernement du Québec de remplacer la réflexion traditionnelle basée sur les régions administratives en tenant compte plutôt de plus petits territoires, les MRC. Comparissant devant le Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources, le président de la Fédération québécoises des municipalités, Bernard Généreux, a déclaré que cette formule permettrait d'offrir des programmes d'aide fiscale en fonction de la réalité des territoires.

Ainsi, pour déterminer la nature et le niveau de l'aide, la Fédération québécoise des municipalités propose que le gouvernement se réfère à l'indice de développement socio-économique des municipalités du Québec.

L'association propose aussi d'inclure de nouveaux paramètres dans le calcul tels que la proximité des grands centres, l'accessibilité aux infrastructures ainsi que la main-d'oeuvre disponible et spécialisée.

Bernard Généreux pense que des investissements structurants majeurs et bien ciblés contribueraient à mettre les territoires en mode développement. **CIEU-FM**

## **Pour contrer le lobby des régions centrales**

Bois BSL lance une campagne d'appui aux mesures fiscales favorables aux régions ressources.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir aux industriels du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, le président de l'entreprise, Gino Ouellet, confirme que c'est son entreprise qui a pris l'initiative de faire paraître une publicité anonyme vantant les mérites du programme d'aide dans 2 quotidiens québécois, il y a un peu plus d'une semaine.

Gino Ouellet annonce aussi son intention de former une coalition régionale pour contrer le lobby des intervenants des régions centrales qui souhaitent l'abolition de l'aide aux régions ressources.

D'ailleurs, la coalition des régions centrales avait vivement dénoncé la parution de cette réclame publicitaire. Elle avait même mentionné qu'elle avait de bonnes raisons de croire que le groupe qui avait payé la publicité n'osait pas se nommer parce qu'il dépensait des fonds publics ou qu'il bénéficiait des largesses de l'État.

Pour sa part, Gino Ouellet affirme qu'il ne voulait pas que son groupe soit identifié avant d'avoir obtenu le son de cloche des autres entreprises de la région sur cette question. Il plaide aussi l'urgence d'intervenir pour contrer le lobby des régions centrales.

Le président de bois BSL entend solliciter les gens d'affaires pour qu'ils s'impliquent financièrement dans la nouvelle coalition qui défendra les intérêts des 160 entreprises du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie qui bénéficient de ces mesures fiscales.

**CIEU-FM**